

Tarbes, le 5 juin 2023

Le Proviseur

Aux membres du CHS LGT et LP

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au 2ème CHS de l'année scolaire qui aura lieu :

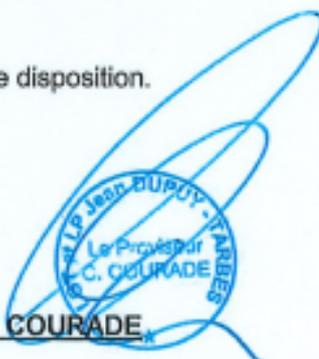
**Le jeudi 15 juin 2023
à 17H00
D 106**

L'ordre du jour sera le suivant :

- compte-rendu 2ème exercice incendie (externat et internat)
- ateliers d'enseignement professionnel : composite, aéronautique, ex-fonderie
- évacuation produits chimiques
- stationnement véhicules, deux roues dans l'enceinte du lycée
- circulation routière à l'entrée principale du lycée
- question diverses

Je vous remercie pour votre participation et reste à votre disposition.

Cordialement.


C. COURADE

**LISTE D'EMARGEMENT - REUNION DU CONSEIL D'HYGIENE ET DE SECURITE
- CONDITIONS DE TRAVAIL**

Séance du 15 juin 2023

FONCTION	NOM ET PRENOM	PRESENT(E)	ABSENT(E)	EXCUSE(E)	REMPLACE(E) PAR
<i>Chef d'Etablissement</i>	M. COURADE Cyrille				
<i>Adjointe</i>	M. LANNIER Gilles				
<i>Gestionnaire</i>	M. RAUTURIER Didier				
<i>C.P.E. LGT</i>	Mme VAZ Nathalie				
<i>C.P.E. LP</i>	M. MICAS Jean-Louis				
<i>DDFPT</i>	M. VILLA Christian				
<i>Conseil Régional LGT</i>	M. BAUBAY Philippe				
<i>Conseil Régional LP</i>	M. HELARY Yann				
<i>Experts</i>	Docteur (Rectorat)				
	Docteur KALEVA				
<i>Infirmière</i>	Mme LISSARDY Martine				
<i>Assistant prévention</i>	M. GIMENO Thierry				
<i>Personnels Enseignants LGT</i>	M. BEARD Jérôme				
	M. SOLA P-Henri				
<i>Personnels Enseignants LP</i>	M. CHAUSSENDE Olivier				
	M. ROUSSIGNE Fabrice				Mme VAURJOT
<i>Personnels ATSS</i>					
<i>Parents D'élèves LGT</i>	Mme BOUTEILLE Cyrille				
	Mme GUILLOT M-Pierre				
<i>Parents D'élèves LP</i>	M. FAVERON Cédric				
	M. ABDELAZZIZ Fouad				
<i>Elèves LGT</i>	GADAUT Marine				
	ANTHEAUME Valentin				
<i>Elèves LP</i>	ZAMBELLI Oscar				
TOTAL	23				

Compte-rendu du CHSCT du jeudi 15 juin 2023 à 17 h00

La séance débute à 17h00 avec 9 membres présents (liste en page 2). La visite de monsieur le préfet c'est bien passée, et a duré près de deux heures.

I – Bilan des différents exercices effectués

Exercices sécurité-incendie. Consignes mises en jour en annexe N°1.

Monsieur RAUTURIER, adjoint gestionnaire, présente les différents exercices réalisés.

a) Internat : Exercice non programmé le mardi 3 mai 2023 à 2 h du matin.

C'est la pulvérisation trop abondante d'une bombe désodorisante qui a déclenché le détecteur autonome d'une chambre et entraîné l'évacuation.

L'exercice a concerné la moitié des élèves internes du fait qu'il s'agissait d'un retour de congés identique à un dimanche soir, soit environ 90 élèves et étudiants. Les AED de service ont assuré l'évacuation en bon ordre des internes, celle-ci a eu une durée de 6 minutes, légèrement supérieure à l'habitude car se déroulant en pleine nuit. Le regroupement et le comptage ont été effectués de manière très satisfaisante.

b) Externat : Exercice programmé le mardi 30 mai vers 9 h 30 sans que la date et l'heure n'aient été communiquées préalablement, uniquement le rappel des consignes en cas d'évaluation.

Déroulement : A 9 h 25, un déclencheur manuel a été activé au premier étage du bâtiment D (10). Dès la pré-alarme, le personnel d'accueil a mis en œuvre la procédure habituelle en appelant un personnel technique et en lui communiquant l'emplacement du déclencheur activé pour qu'il effectue la levée de doute. Le personnel concerné qui se trouvait au rez-de-chaussée du bâtiment D (10) s'est rendu sur les lieux. Il a ensuite conformément au scénario de l'exercice, appelé l'accueil pour le déclenchement de l'évacuation générale uniquement du bâtiment concerné.

Observations :

L'exercice s'est correctement déroulé tant pour l'évacuation des 400 personnes élèves et personnels qui s'est effectué en 4.30 mn que pour le regroupement et le comptage.

Suite à l'exercice, l'identification de la zone de regroupement des personnels non enseignants, des enseignants et élèves qui ne se trouvent pas en cours (étude, foyer, salle des professeurs, vie scolaire) a été modifiée sur le plan de regroupement (voir Annexe N°2).

Celle des élèves en EDS a été précisée pour éviter la confusion avec les groupes classes.

Assurer à l'avenir, la condamnation des tourniquets par l'accueil pour éviter les flux d'élèves pendant l'alarme incendie.

Rappel, les enseignants qui sont dans un bâtiment non concerné par le déclenchement de l'alarme ne doivent pas évacuer.

Rappel, l'enseignant(e) après regroupement et comptage des élève se tien devant son groupe de classe pour rendre compte au responsable de l'évacuation.

II – Ateliers d’enseignement professionnel ; composite, aéronautique et ex-fonderie.

Monsieur COURADE, présente les différentes actions menées dans ces ateliers

Dans l’espace composite, suite à la visite d’un inspecteur, plusieurs points ont été soulignés : sens de circulation non adapté, tuyaux gênants, déchets et produits à éliminer.

La mise en conformité a été réalisée avec les équipes enseignantes, le DDFPT et les agents avec Monsieur RAUTURIER.

Une seconde visite deux mois après a permis de constater la levée totale des différents défauts. L’inspecteur a été ravi du travail réalisé. Il faut féliciter tous les intervenants pour leur efficacité et leur implication.

Dans l’espace aéronautique, une décontamination et un dépoussiérage doivent être réalisés à l’étage. Monsieur CHAUSSANDE a trouvé deux entreprises. Celle d’Aix en Provence doit intervenir en deux jours. Le coût est fixé à 9300 €. Malheureusement, l’entreprise retenue ne peut intervenir rapidement. L’objectif reste de rendre l’espace aux enseignants dès la rentrée de septembre. Les activités polluantes ne sont plus dans l’établissement.

Dans l’espace ex-fonderie, le simulateur de l’airbus A320 est arrivé en lien avec l’association Instant-Science. L’avion de l’atelier aéronautique va y être déplacé. Les vieilles machines de cet espace ont été répertoriées et seront soit vendues, soit rebutées. La volonté de M. COURADE sera de créer un nouvel espace dédié à la filière aéronautique afin d’améliorer les conditions d’enseignement des enseignants concernés et de rendre ce nouvel espace plus lisible pour les usagers extérieurs (visites collégiens, stagiaires GRETA ...)

III – Evacuation des produits chimiques.

Monsieur GIMENO a pris contact avec deux sociétés pour l’enlèvement des produits chimiques et des huiles de coupes.

La société PSI (antenne à Tarbes) et SUEZ (à Castelsarrasin) ont envoyé des documents qui donnent les coûts à la tonne. Il reste à enclencher la commande puisqu’ils ne fournissent pas de devis. Pour l’instant Monsieur BEARD s’occupe avec Monsieur BRUZAUD de récupérer des bidons pour le stockage de l’huile de coupe. Ils sont à disposition sur le site de PSI à Tarbes. Nous espérons que l’évacuation pourra être programmée avant le début des vacances scolaires.

IV – Stationnement véhicules, deux roues dans l’enceinte du lycée.

Monsieur COURADE explique que certaines personnes ne respectent pas les règles de stationnement. Les contrevenants récidivistes verront leur carte d’accès bloquée s’ils réitèrent leurs infractions. Les règles de sécurité ont été définies avec les pompiers, et les bandes jaunes doivent laisser une latitude de manœuvre au camion d’intervention. Par ailleurs, M COURADE déplore le trop grand nombre de personnes extérieures au lycée entrant dans le lycée et venant stationner à l’intérieur. Il rappelle que seuls les personnels sont concernés par un stationnement interne et que les visiteurs extérieurs doivent se garer à l’extérieur de l’établissement sauf cas exceptionnel pour dépôt ou retrait de biens encombrants. Des consignes renforcées ont été données en ce sens aux agents d’accueil.

V – Circulation routière à l'entrée principale du lycée.

Monsieur COURADE précise que les vélos ne peuvent être garés au niveau des zones de regroupements SSI et PPMS. Il existe déjà deux garages à vélos. Un au nord, et le grand sous l'internat qui est sécurisé, sous vidéo surveillance et à disposition de tous les usagers de l'établissement. Monsieur VILLA informe que l'emplacement d'un nouveau garage à vélos pourrait toutefois être étudié. Il pourrait s'intégrer à un projet AMI-CMA et se situerait au bâtiment E, avec prises de recharge pour vélos électriques. Ce projet est donc à l'étude. M COURADE invite donc M VILLA à le mener en lien avec les collègues de la filière électrotechnique.

Un jeune a fait un rodéo devant le lycée et a perdu le contrôle de son véhicule. Il a percuté le seul banc ou il n'y avait pas de lycéens assis ! M COURADE a déposé plainte le lendemain. Le fautif a été interpellé après le visionnage des caméras de vidéosurveillance, et est passé en comparution immédiate. Une sécurisation provisoire a été mise en place avec le service compétant de la mairie de Tarbes. Des plots ont été installés, mais un projet plus complet de circulation est à l'étude.

VI - Questions diverses :

Pas de questions diverses !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

 Le Proviseur
C. COURADE

ANNEXE N° 1

CONSIGNES PARTICULIÈRES DE CONTRÔLE D'ÉVACUATION DES BÂTIMENTS EN CAS D'ALARME INCENDIE

MAJ 06/10/22

RESPONSABLES DE L'ÉVACUATION ET DU SERVICE DE SÉCURITÉ :

Le Proviseur : M. COURADE

L'Adjoint-Gestionnaire : M. RAUTURIER

Le Chargé de prévention : M.GIMENO

MISSIONS DES PERSONNES DÉSIGNÉES PAR BÂTIMENT :

Les personnes désignées vérifient qu'il n'y a plus personne dans les bâtiments indiqués et que les portes et fenêtres sont fermées.

Gymnase : Le professeur en cours au moment du déclenchement de l'alarme est chargé de cette mission.

BAT B : Mme MAUCOLOT, aide de laboratoire, est responsable (*) pour l'ensemble du bâtiment. Elle organise la vérification et s'assure du bon déroulement de l'exercice. Mme NAU, M. BENOIT et M. BOSSON se regroupent au 2^e étage au laboratoire B207 et se répartissent les locaux à vérifier pour l'ensemble du bâtiment.

BAT C et E : M. VILLA, DDFPT, est responsable (*) pour l'ensemble du bâtiment. Il organise la vérification et s'assure du bon déroulement de l'exercice. M. BRUZAUD et Mme SERRIERE se regroupent dans le petit hall du Bât C et se répartissent les sites à vérifier.

BAT D : M. LANNIER, Proviseur Adjoint, est responsable (*) pour l'ensemble du bâtiment, il organise la vérification et s'assure de son bon déroulement.

Mmes DESSEIGNET, TREVINI BELLINI, TOKARSKI et VIDAL se regroupent dans le bureau de Mme VIDAL. Salle 105 et se répartissent les salles du 1^e étage.

Mmes DUMORTIER, THIMEL, TOKARSKI et M.CALMELLY se regroupent devant l'entrée de l'intendance et se répartissent les salles du 2^e étage. Préalablement au contrôle des salles, Mmes DUMORTIER et THIMEL s'assurent de l'évacuation des bureaux du CFA.

Les AED se regroupent à la Vie Scolaire. Les deux plus âgés s'assurent de l'évacuation de l'internat (BAT A), les AED restants se répartissent sous la responsabilité des CPE les salles du 3^e étage ainsi que les locaux du rez-de-chaussée (Permanence B, Foyer, Vie scolaire, Salle de billard, Salle de restauration et cour d'honneur).

Le/la documentaliste vérifie que l'ensemble du centre de documentation est bien évacué.

Mme PAUL et PEYRONNET sont chargées des cuisines et des vestiaires agents. Elles sont secondées par le responsable du service de restauration pour les locaux de la cuisine.


Le Proviseur
M. COURADE

(*) : Pour toute absence du responsable, le/la responsable sera le/la plus âgé.e

ANNEXE N° 2

Plan de regroupement – évacuation incendie.

LYCEE JEAN DUPUY
Plan pour le
regroupement
Lors des exercices
d'évacuation
incendie

